



Cégep
Vert
du Québec



- OBNL d'éducation relative à l'environnement
- Pour et par les jeunes
- Fondé en 1979
- 1200 membres
- 3 axes d'intervention
 - Service de formation
 - Projets
 - Mobilisation

Stimuler le développement d'une conscience environnementale et d'une pensée critique auprès des jeunes afin qu'ils exercent des actions citoyennes pour un avenir viable.

La certification **Cégep Vert du Québec**,
un incontournable pour l'amélioration de
notre environnement.





- **52** cégeps et collèges participant à la certification
- **23** postes créés pour un employé en environnement
- **450** personnes impliquées directement dans le projet
- **25 000** personnes impliquées indirectement
- **42 000** heures (minimum) investies dans le projet de manière bénévole

- **Une certification propre au milieu collégial, un mode d'emploi pour accompagner les institutions dans une démarche de gestion environnementale.**
- **Deux objectifs: Intégrer la gestion environnementale et l'éducation relative à l'environnement en milieu collégial.**

- 1. Former un comité d'action et de concertation en environnement (CACE)**
- 2. Rédiger (et adopter) une politique environnementale**
- 3. Recevoir des formations en ERE**
- 4. Réaliser des activités de sensibilisation**
- 5. Dresser un bilan environnemental initial**
- 6. Élaborer, à partir du bilan environnemental, un plan d'action hiérarchisé et amorcer son application**
- 7. Créer un fonds environnemental d'intervention**
- 8. Dresser un bilan annuel (audit) et appliquer le principe d'amélioration continue**



« Au cégep avec ma tasse », cégep de Limoilou, 2009.
(M-J Marcotte)



© Tristan Desjardins Drouin



« Le covoiturage, j'embarque »,
cégep Montmorency, 2009

Certification de **NIVEAU 1**

L'institution a, à tout le moins :

- Fondé un CACE;
- Rédigé (et adopté) une politique environnementale pour le cégep;
- Reçu quatre formations en ERE;
- Réalisé au moins quatre activités de sensibilisation au sein du cégep.

Certification de **NIVEAU 2**

L'institution a, à tout le moins :

- Répondu aux critères de certification de niveau 1;
- Dressé un bilan environnemental;
- Élaboré un plan d'action hiérarchisé;
- Amorcé l'application du plan d'action;
- Reçu cinq formations en ERE;
- Réalisé au moins quatre activités de sensibilisation au sein du cégep.

Certification de **NIVEAU 3**

L'institution a, à tout le moins :

- Répondu aux critères de certification de niveaux 1 et 2;
- Créé un fonds environnemental d'intervention;
- Dressé un bilan annuel (audit) et applique le principe d'amélioration continue;
- Reçu cinq formations en ERE;
- Réalisé au moins quatre activités de sensibilisation au sein du cégep.

Certification de **NIVEAU EXCELLENCE**

Elle signifie que l'institution certifiée applique le principe d'amélioration continue en répondant à au moins deux critères de la liste suivante:

- Avoir créé un poste permanent à l'environnement au sein de l'institution.
- Avoir offert des formations spécialisées aux membres du CACE en fonction de leurs responsabilités.
- Avoir adhéré à une certification supplémentaire.
- Avoir intégré le volet environnement dans le plan stratégique de l'institution, dans son rapport d'activités et dans son plan d'action.
- Avoir intégré l'environnement dans le cursus scolaire d'au moins deux (2) cours, dans au moins deux (2) départements.
- Avoir réalisé des activités de rayonnement dans le milieu.
- Avoir créé des emplois étudiants en lien avec l'environnement.
- Avoir organisé un événement écoresponsable.

NIVEAU EXCELLENCE (suite)

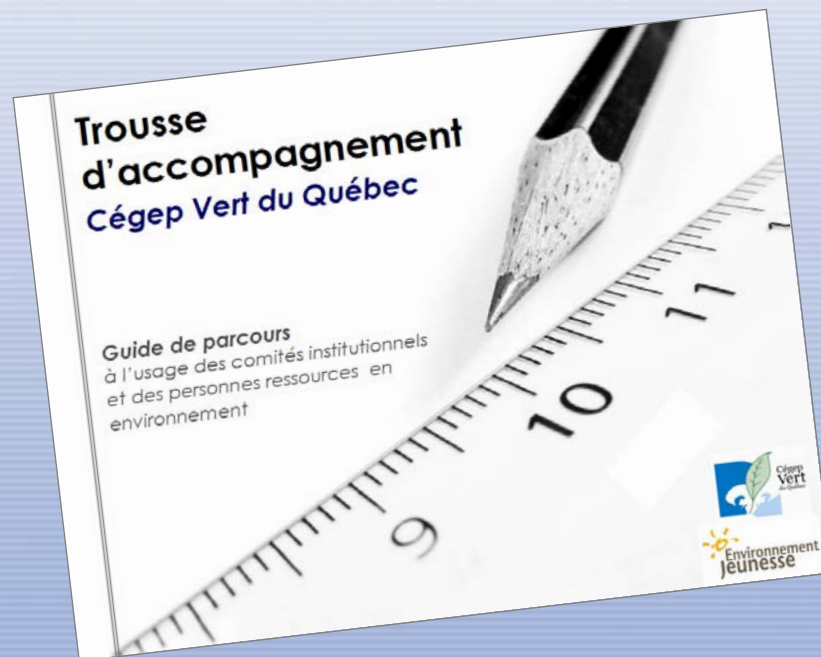
- Avoir mis en place des mesures d'efficacité énergétique.
- Avoir mis en place des mesures permettant la réduction des matières résiduelles.
- Avoir mis en place des mesures permettant la réduction de la consommation de papier.
- Avoir mis en place des mesures permettant l'économie d'eau.
- Avoir mis en place des mesures favorisant des pratiques d'aménagement paysager moins dommageables pour l'environnement.
- Avoir mis en place des mesures favorisant les achats responsables.
- Avoir mis en place des mesures favorisant les transports actifs et en commun.
- Avoir mis en place des mesures favorisant l'alimentation responsable.

Accompagnement des cégeps

- Visites sur le terrain
- Assister aux réunions de CACEs
- Soutien technique par téléphone ou Internet durant toute l'année.

Création d'outils

Trousses d'accompagnement



Création d'outils

Des campagnes clé en main
sur les principaux enjeux
environnementaux



- Activités de réseautage

InterCACEs et liste de diffusion Internet

- Comité « aviseur »

- Comité institutionnel visant la concertation entre les différents secteurs de l'institution.
- Implication d'étudiants sur un comité institutionnel.
- Implantation de bases solides et durables permettant la pérennisation des actions.
- Implantation d'une démarche structurante et efficace.
- Leadership des cégeps et collèges dans le secteur des ICI.

- L'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE)
- La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et le mouvement des établissements verts Brundtland (EVB)
- La Coalition Jeunesse Sierra
- Le comité d'action et de concertation en environnement du collège de Rosemont
- La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
- Le Forum jeunesse de l'île de Montréal
- Le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)
- RECYC-QUÉBEC
- Future Shop

- Yannick Chorlay
Coordonnateur – Cégep Vert du Québec
ychorlay@enjeu.qc.ca – 514.252.3016 poste 224
- Janie-Claude Marchand
Chargée de projet – Cégep Vert du Québec
jcmarchand@enjeu.qc.ca – 514.252.3016 poste 223

ENvironnement JEUnesse
454, av. Laurier Est
Montréal (Québec) – H2J 1E7
514.252.3016 – 1.866.377.3016
www.enjeu.qc.ca